



Association  
Sécurité Est Lausannois

**Conseil intercommunal**  
p.a. Police Est Lausannois  
rue de la Poste 9  
Case postale 365  
1009 Pully

# Procès-verbal N° 01/2016

## Séance du mardi 14 juin 2016

Salle de conférence du Forum de Savigny, à 19h00  
sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Chaubert

### 1. Appel

**Acceptation de l'ordre du jour**

**Acceptation du procès-verbal du 24 novembre 2015**

Le président ouvre l'assemblée et salue la présence dans le public de Mme Simanis-Cockell, présidente du Conseil communal de Savigny, de Mme Jaquerod, présidente du Conseil communal de Pully et de M. Roth, président du Conseil communal de Belmont, ainsi que le Comité de Direction au complet et le Commandant. Pour la presse, le président salue la présence de M. Quartier, correspondant pour le Courrier. M. Spring, président du Conseil communal de Paudex est excusé. Plusieurs députés se sont excusés : Mmes Calpini et Thalmann, MM. Bolay et Modoux.

Le secrétaire fait l'appel. M. Cosandey est excusé. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président propose une modification de l'ordre du jour, au point 2, pour l'assermentation de deux nouveaux membres du Conseil intercommunal. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

Le PV de la séance du 24 novembre 2015 est mis en discussion. Madame Krenger indique qu'en fin de page 2, il est mentionné « M. Krenger », en place de « Mme Krenger » ; avec nos excuses à l'intéressée. Sans autre remarque, il est accepté à l'unanimité.

### 2. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal

Mme Léna Lio, de Pully et M. Jean François Clerc de Pully sont appelés par le président pour être assermentés. Seule Mme Lio est présente. Le texte officiel est lu et la nouvelle conseillère prête serment. Le président lui souhaite la bienvenue pour cette courte période. Elle est applaudie par l'assemblée.

### 3. Communications du Bureau du Conseil

Suite à quelques interrogations dans l'Assemblée, le président indique que M. Clerc a été nommé en remplacement de M. Hunziker, démissionnaire du Conseil communal de Pully. Le président et le secrétaire du Conseil intercommunal n'ont été informés que le 10 juin de cette démission et que M. Clerc a été nommé comme délégué. Les documents pour la séance lui ont été transmis.

#### **4. Communications du Comité de direction**

Aucune communication.

#### **5. Préavis du Comité de direction N° 1 - 2016 Relatif aux comptes de l'année 2015**

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport de la Commission de gestion, envoyé aux conseillers par courrier électronique. Il demande à Mme Schranz si elle veut apporter des compléments au rapport. Mme Schranz rappelle qu'il s'agit du quatrième exercice de l'Association. Le rapport est court car les choses sont clairement expliquées et elle ne veut pas les redire. Elle apportera un complément en cours d'étude des pages.

Le président propose de parcourir les chapitres à 3 chiffres des comptes 2015, du bilan comparé, du bilan détaillé puis des comptes par nature, avec un vote à la fin de chaque document. Il passera ensuite en revue les chapitres du préavis.

Les documents sont parcourus.

Dans les comptes 2015, Mme Krenger demande pour le compte 3186 (primes d'assurances choses, RC) que signifie l'absence de paiement pour la prime ECA. M. Reichen lui répond que la prime a été prise en charge par la commune de Pully, propriétaire du bâtiment et ce montant a été mis par erreur dans le budget.

Dans le bilan (pages vertes), Mme Schranz apporte un complément d'information sur les comptes débiteurs 9115.603 et 9115.604, sur la différence entre débiteurs amendes et débiteurs BVR – ABACUS. Le premier compte concerne uniquement les amendes de circulation, le deuxième concerne tous les autres factures : ordre de facture, appareils sécuritel, etc.

Le préavis et les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

#### **6. Préavis du Comité de direction N° 2 - 2016 Relatif au rapport de gestion 2015**

Le président remercie les auteurs du rapport, toujours clair et précis. Il demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport de la Commission de gestion et si M. Mayor désire apporter des compléments au rapport envoyé aux conseillers. M. Mayor n'a rien à ajouter. Le président parcourt le rapport chapitre par chapitre.

Dans les annexes, M. Bérard souhaite savoir si dans les cartes d'accident de la circulation, les bâtiments en rouge indiquent un événement particulier. M. Reichen répond que les cartes utilisées sont basées sur le plan cadastral et que les bâtiments en rouge sont les bâtiments construits mais qui n'ont pas encore été enregistrés au cadastre.

Sans autre remarque, le président passe à la lecture de la conclusion du préavis. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

## 7. Préavis du Comité de direction N° 3 – 2016 Relatif au crédit complémentaire pour l'acquisition d'une nouvelle machine à peindre

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport envoyé aux conseillers. Puis il demande à Mme Schranz si elle souhaite apporter un complément. Le président parcourt ensuite le préavis.

M. Simanis demande si c'est la première fois que ce type de problème est constaté sur le modèle. Le commandant Weber indique qu'effectivement, ce problème n'avait jamais été rencontré, et qu'un expert de la maison en Suisse allemande est venu spécialement pour étudier la machine. Cela a pris du temps, comme le remboursement de l'entier de l'appareil.

Après lecture des conclusions, le président passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

## 8. Divers et propositions individuelles

M. Reichen intervient pour remercier, pour cette dernière séance de la législature, tous les délégués pour leur engagement depuis la naissance de l'Association et leur intérêt pour la Sécurité. L'Association a atteint son rythme de croisière, sous réserve des futures évolutions de la loi cantonale.

Le président indique le plaisir qu'il a eu dans ses activités depuis son élection à ce poste il y a maintenant 5 ans. Il remercie le Bureau, en particulier le secrétaire qui est applaudi, la commission de gestion, le CoDir, le Commandant, Mme Brélaz et Mme Richard. Une nouvelle équipe prendra le relais. Vive l'ASEL.

Puis le président remercie l'assemblée pour son travail et laisse le dernier mot à M. Ochs qui invite les participants à un apéritif offert par la commune de Savigny.

La séance est levée à 19h31.

PV rédigé à Belmont le 28 juin 2016

Le président



Jean-Philippe Chaubert



Le secrétaire



Didier Bérard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron